

Quels enjeux pour la formation professionnelle initiale en PACA ?

PAR DOMINIQUE VIAL, CHARGÉE D'ÉTUDES
SUR LES DISPOSITIFS DE FORMATION

TROIS TYPES D'ENJEUX

- LE MAINTIEN DES QUALIFICATIONS DE BASE
- L'ÉLEVATION DES NIVEAUX DE QUALIFICATION
- LA DIFFUSION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE FORMATION

Dans le cadre de l'élaboration du schéma prévisionnel des formations initiales, l'ORM a été sollicité pour réaliser une étude comparée des 15 principales filières de spécialités de formation professionnelle initiale de la région. Cette étude s'inscrit en amont de la construction stratégique de l'action publique, c'est-à-dire dans une phase d'expertise s'appuyant sur l'observation et l'analyse, donnant des éléments d'ingénierie dans une perspective de développement, facilitant la concertation et la prise de décision. Elle montre que les grands principes d'évolution de l'offre de formation fixés par le PRDF doivent être déclinés de façon différenciée selon les filières.

UNE TYPOLOGIE DES FILIÈRES AU REGARD DES OBJECTIFS DU PRDF

Le PRDF met en évidence la volonté des acteurs publics de faciliter l'accès aux qualifications de niveau V, de développer les poursuites d'études vers les niveaux IV et III, de développer l'offre de formation de proximité chaque fois que cela est possible, d'agir sur la complémentarité des

dispositifs et sur les équilibres de territoire.

L'observation des filières de spécialités de formation professionnelle à travers le filtre de ces objectifs et en tenant compte de l'environnement socio-économique de la région, permet de mettre en évidence trois grands groupes de filières :

- les filières à fort enjeu de maintien des qualifications de base qui peuvent être utilisées comme levier pour l'accès à une première qualification de niveau V ;
- les filières à fort enjeu d'élévation des niveaux de qualification qui méritent une attention particulière en vue de développer l'accès aux qualifications de niveau IV et III ;
- les filières visant l'accès à des métiers diffus sur le territoire régional et pouvant ainsi servir de levier à une répartition géographique plus homogène de l'offre de formation professionnelle initiale sur les territoires.

Ces trois groupes ne forment pas des ensembles disjoints mais peuvent être combinés entre eux. Ils permettent, par croisement avec les enjeux du PRDF, d'amorcer la phase d'ingénierie de l'adaptation des dispositifs de formation.

Le plan régional de développement des formations (PRDF)

Les lois de décentralisation de 1983, et plus récemment la loi quinquennale de 1993, ont confié aux Régions un rôle de plus en plus déterminant en matière de formation professionnelle, en les plaçant au centre du dispositif. Pour assumer pleinement cette mission, chaque Région doit élaborer un plan régional de développement des formations professionnelles (PRDF), en concertation avec l'État après consultation du Préfet de Région, des autorités académiques et des partenaires économiques et sociaux.

Le schéma prévisionnel des formations initiales (SPFI)

La réalisation d'un schéma prévisionnel des formations initiales est dans les lois de décentralisation de 1983. Il définit le cadre dans lequel est raisonnée l'adaptation des dispositifs de formation professionnelle initiale en région. Il est établi par le conseil régional et les autorités académiques présentes en région.



Quels enjeux pour la formation professionnelle initiale en PACA ?

LES NIVEAUX DE QUALIFICATION

- III : BTS, ...
- IV : BAC, BP, BT, ...
- V : CAP, BEP, ...

Le maintien des qualifications de base

Il s'agit ici des filières pour lesquelles les métiers directement visés par les formations regroupent des actifs occupés à forte qualification de niveau V pour des emplois réputés de niveau V. Ces masses d'actifs occupés ont également la particularité d'être en volume stable, voire en très légère baisse sur les dix dernières années, ce qui laisse supposer une continuité relative de ce mouvement de stabilité dans les années à venir. Les filières de spécialités de formation visant ces métiers sont construites sur le niveau de base correspondant au niveau V de qualification. Elles constituent un vivier important de recrutement. Ceci n'exclut en rien la possibilité d'élever le niveau de qualification du niveau V vers le niveau IV, mais cela ne doit pas être au détriment des places offertes sur le niveau V (tableau 1).

Tableau 1 : filières à fort enjeu de maintien des qualifications de base

Maintien des qualifications de base Familles de métiers ciblés par la filière de formation	Poids des diplômés de la voie professionnelle parmi les actifs occupés	Poids des niveaux V parmi les actifs occupés ayant un diplôme de la voie professionnelle	Total des actifs occupés	Poids des formations de niveau V dans la filière	Effectifs d'élèves et d'apprentis dans la filière
Agroalimentaire, alimentation, cuisine	57,9 %	82,2 %	54 836	86,9 %	4 252
Moteurs et mécanique auto	56,4 %	84,6 %	73 608	73,7 %	4 711
Structures métalliques	58,6 %	88,8 %	26 853	86,9 %	2 796
Énergie, génie climatique	56,7 %	88,3 %	21 704	69,7 %	1 870

Sources : - Effectifs inscrits en formation professionnelle, année 2001-2002 - Publication ORM
- INSEE - RP au lieu de travail - 1999.

LES QUINZE PRINCIPALES FILIÈRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ANALYSÉES

- AGRICULTURE, PÊCHE, FORÊT ET ESPACES VERTS
- AGROALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE
- ÉNERGIE, GÉNIE CLIMATIQUE
- BÂTIMENT, TRAVAUX PUBLICS
- MOTEURS ET MÉCANIQUE AUTO
- ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE
- MÉCANIQUE, PRODUCTIQUE
- STRUCTURES MÉTALLIQUES
- TRANSPORT, LOGISTIQUE
- COMMERCE, VENTE
- COMPTABILITÉ, GESTION
- SECRÉTARIAT, BUREAUTIQUE
- SANITAIRE ET SOCIAL
- ACCUEIL, HÔTELLERIE, RESTAURATION
- COIFFURE, ESTHÉTIQUE

Répondent également à cette problématique les filières pour lesquelles la logique de recrutement reste sur le niveau V, mais avec une forte dynamique de promotion interne au travers des efforts des branches professionnelles par la valorisation de l'expérience professionnelle et l'acquisition de nouvelles compétences en

situation d'emploi.

La filière *accueil, hôtellerie, tourisme* pour la partie accueil et hôtellerie relève de cette problématique. Mais il convient de rester prudent sur cette filière. En effet, on peut observer une large diffusion des diplômés de niveau V de cette filière dans d'autres secteurs du domaine des services, comme le commerce, la vente, le secrétariat (tableau 2).

L'élévation des niveaux de qualification

Sont concernées les familles de métiers pour lesquelles le niveau de qualification des actifs occupés entrant sur le marché du travail a augmenté au cours des dix dernières années. L'augmentation du niveau de qualification correspond souvent à une évolution du niveau de responsabilité, et/ou à l'usage de nouvelles technologies. Cette élévation de niveau peut également correspondre à l'émergence de nouveaux métiers.

Elle va se traduire par une ouverture plus large du marché du travail aux sortants de niveau IV ou de niveau III (tableau 3).

Dans ces filières, l'élévation du niveau de qualification devient un enjeu majeur. Elles ont très souvent un poids des effectifs de niveau V inférieur au poids du niveau V des familles de métiers à fort enjeu de maintien d'un vivier de qualification de base, et un poids du niveau IV supérieur. L'effort d'élévation du niveau de qualification peut porter du niveau V vers le niveau IV, mais également du niveau IV vers le niveau III (exemple du métier de secrétaire).

La diffusion de l'offre de formation

Les familles de métiers offrant des emplois de proximité, dont bon nombre sur des qualifications

Tableau 2 : filières à enjeu de maintien des qualifications de base avec dynamique de promotion interne

Maintien des qualifications de base Familles de métiers ciblés par la filière de formation	Poids des diplômés de la voie professionnelle parmi les actifs occupés	Poids des niveaux V parmi les actifs occupés ayant un diplôme de la voie professionnelle	Total des actifs occupés	Poids des formations de niveau V dans la filière	Effectifs d'élèves et d'apprentis dans la filière
Transports, logistique	49,0 %	75 %	106 280	62,1 %	1 485
Bâtiment, travaux publics	51,8 %	78,6 %	102 137	79,7 %	7 401
Coiffure, esthétique	79,9 %	76 %	14 921	75,9 %	4 636
Accueil, hôtellerie, tourisme	49,6 %	62,3 %	70 157	55,7 %	6 047

Sources : - Effectifs inscrits en formation professionnelle, année 2001-2002 - Publication ORM
- INSEE - RP au lieu de travail - 1999.

Tableau 3 : filières à fort enjeu d'élévation du niveau de qualification

Élévation du niveau de qualification Familles de métiers ciblés par la filière de formation	Poids des diplômés de la voie professionnelle parmi les actifs occupés	Poids des niveaux IV parmi les actifs occupés ayant un diplôme de la voie professionnelle	Total des actifs occupés	Poids des formations de niveau IV dans la filière	Effectifs d'élèves et d'apprentis dans la filière
Agriculture, pêche, forêt, espaces verts	44,3 %	17,4 %	56 209	24,1 %	4 675
Électricité, électronique	70,0 %	17,8 %	27 303	19,2 %	8 491
Mécanique, productique	73,3 %	20,5 %	28 830	26,0 %	4 274
Commerce, vente	51,3 %	20,5 %	175 751	20,0 %	11 249
Secrétariat, bureautique	65,4 %	23,6 %	51 682	25,3 %	7 469
Comptabilité, gestion	55,1 %	32,2 %	119 572	22,2 %	9 460

Sources : - Effectifs inscrits en formation professionnelle, année 2001-2002 - Publication ORM
- INSEE - RP au lieu de travail - 1999.

de base, et largement diffus sur le territoire régional sont principalement *bâtiment, travaux publics et accueil, hôtellerie, tourisme* (pour le niveau V), *électricité, électronique - commerce, vente - secrétariat bureautique - sanitaire et social* (pour le niveau IV).

Cette problématique renvoie à une problématique plus large autour des choix des acteurs de la programmation sur les zones d'implantation des formations : doivent-elles s'ajuster aux pôles résidentiels ou plutôt aux pôles d'activités ? Nous touchons ici à un enjeu plus global d'aménagement du territoire, dans la mesure où les pôles de résidence s'éloignent de plus en plus des pôles d'activités économiques.

Il n'en demeure pas moins que, tant que faire se peut, en tenant compte du contexte socio-économique des territoires (transports, hébergement...) et de la gestion des moyens (coûts des investissements), ces filières de formation ont vocation à se répartir de façon diffuse sur l'ensemble du territoire, qui plus est, si elles font également partie du 1^{er} groupe défini précédemment (filières à fort enjeu de maintien de qualification de base).

Mais, qui dit diffusion de l'offre de formation ne veut pas dire systématiquement croissance de l'offre de formation. Les filières de formation *agroalimentaire, alimentation, cuisine - moteurs et mécanique auto - mécanique, productique - coiffure, esthétique* relèvent également de cette problématique, mais dans une moindre mesure et tout en restant très prudent au regard de la forte demande sociale exprimée au niveau V pour certaines d'entre elles.

LES ENJEUX DE COMPLÉMENTARITÉ DES DISPOSITIFS

Les établissements scolaires de l'éducation nationale accueillent 65,9 % des effectifs, et les établissements scolaires placés sous la tutelle du ministère de l'agriculture en accueillent 4,5 %. L'apprentissage accueille 29,6 % des effectifs de la formation initiale, dans des filières relevant tout aussi bien de la compétence de l'éducation

nationale (très forte majorité), que de l'agriculture, des affaires sociales, de la jeunesse et des sports, ainsi que des chambres consulaires ou branches professionnelles.

Chaque dispositif présente des spécificités suffisantes pour que l'existence de divers modes d'accès aux diplômes soit un principe valable pour toutes les filières.

Ce principe peut dans certains cas être adapté :

- une voie peut s'avérer plus pertinente que l'autre au sein d'une même filière : certains métiers se préparent mieux par l'apprentissage que par la voie scolaire et inversement ;
- certaines niches territoriales peuvent être plus propices à l'apprentissage qu'à la voie scolaire et inversement : l'existence d'un noyau d'entreprises d'accueil peut être l'élément déterminant ;
- certains niveaux de qualification peuvent être plus adaptés à la voie scolaire, d'autres à l'apprentissage, au sein d'une même filière : l'apprentissage en prolongement d'un parcours de base dans la voie scolaire peut se révéler plus pertinent.

LA COMPLÉMENTARITÉ DES GENRES

La place des filles dans les filières de formation professionnelle reste à développer. Si elles représentent 43,1 % des élèves et apprentis, leur présence est très nuancée selon les filières. Elles sont particulièrement présentes dans les filières du domaine des services (de 52,4 % des effectifs de la filière accueil, hôtellerie, tourisme à 96,2 % dans la filière secrétariat, bureautique), elles sont très peu présentes dans les filières du domaine de la production (de 19,6 % dans la filière agroalimentaire, alimentation, cuisine à 0,3 % dans la filière énergie, génie climatique).

Pourtant, certains métiers du domaine de la production sont très largement ouverts aux femmes. Faciliter l'accès aux formations pour les filles devient également un enjeu pour les filières *bâtiment, travaux publics - électricité, électronique - transports, logistique*.

TROIS NIVEAUX DE COMPLÉMENTARITÉ

- LES TERRITOIRES
- LES DISPOSITIFS
- LES GENRES

LES ENJEUX DE TERRITOIRE

Au-delà de la problématique de la diffusion territoriale de l'offre de formation pour les métiers de proximité, on peut constater quelques déséquilibres dans le maillage territorial de l'offre de formation, par croisement des zones d'emploi et des filières de spécialités de formation. Il s'agit des :

- décalages traditionnels dans les départements alpins entre les zones de Manosque et Digne, et les zones de Gap et Briançon, écarts dus essentiellement au positionnement des zones (Manosque et Briançon) en périphérie de zone comprenant les "villes préfecture" (Digne et Gap) ;

- déséquilibres sur les zones d'emploi de la vallée du Rhône (Châteaurenard, Apt, Carpentras, Orange) et dans les zones voisines de Salon et Arles, où cette fois, l'écart est dû aux influences des grandes métropoles Avignon, Aix-en-Provence, Marseille ;

- déséquilibres de même type dans le Var pour Brignoles qui subit les influences de Draguignan et Toulon, et dans les Alpes-Maritimes pour Menton qui subit les influences de Cannes, Antibes et Nice.

Ces écarts sont cependant à nuancer par filière. Les coûts d'investissement dans les équipements pédagogiques pour les formations au transport, pour les formations agroalimentaires, obligent les acteurs de la programmation à raisonner les choix d'implantation.

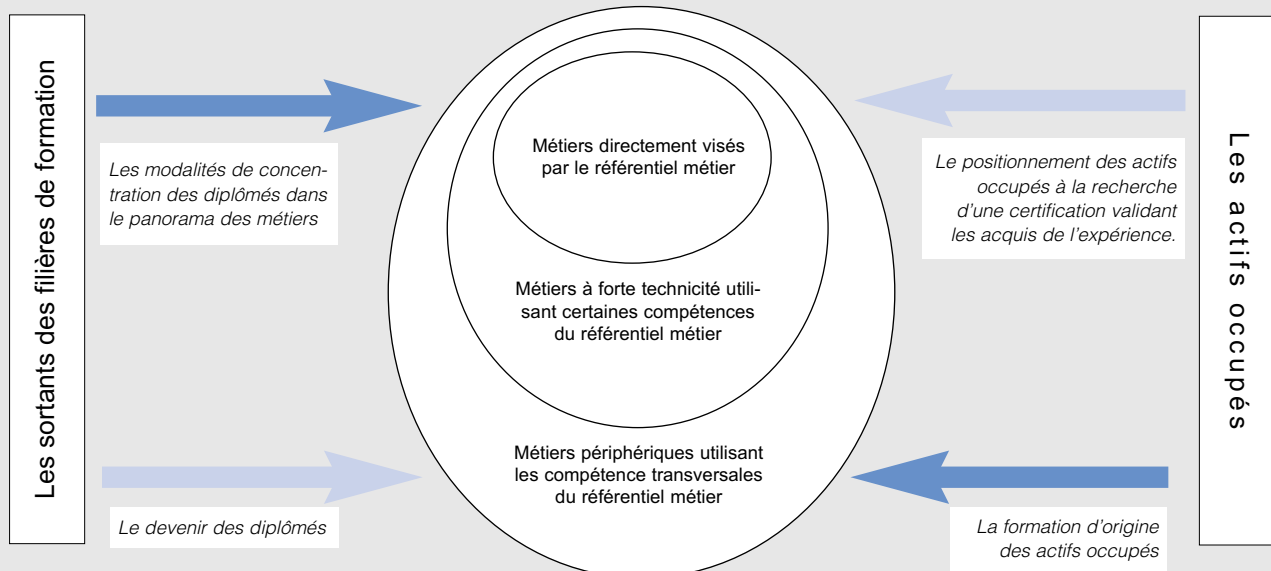
De nouvelles voies peuvent être envisagées telles que la mutualisation des moyens entre les différents appareils de formation. Mais il peut s'agir aussi de développer les sites d'hébergement et les transports en commun pour faciliter l'accès aux formations qui ne peuvent être mises en œuvre que dans des sites repérés comme pôles de compétences.

Le métier au cœur de l'observation

Le marché du travail met en relation une offre de compétences produites par les formations professionnelles et une demande d'utilisation de ces compétences par les employeurs. Le métier se retrouve, de fait, au cœur de cet échange.

Pour réaliser cette étude, l'ORM s'est attaché à apprécier la structure des filières de formation professionnelle au regard de l'environnement socio-économique régional et plus particulièrement au regard du comportement des diplômés de la voie professionnelle dans les familles de métiers directement visés par les formations.

Les métiers cibles des formations professionnelles



Les formations diplômantes de l'enseignement professionnel s'appuient sur des référentiels d'activités professionnelles ou des référentiels métiers, mettant en relation les objectifs pédagogiques des contenus de formation avec les métiers cibles.